

CITYA ETIGE LOGEMENT

COMPTE-RENDU

REUNION DU CONSEIL SYNDICAL DE L'ASSOCIATION SYNDICALE DU 25 octobre 2011

Présents: M. Luttenauer, Président de l'Association Syndicale - Mme Bohrer - Mme Gonneau - Mme Remond - M. Walliser - M. Granger - M. Scherrer - - Mme Raehm - M. Sengelin - Mme Baumann - M. Sander - M. Tag - Mme Johner - M. Scherrer - M. Gagnard - M. Dubois - M. Muth

Rédaction:	Dominique Herth	Le 14 octobre 2011
La réunion du Conseil Syndical de l'Association Syndicale du Parc d'Entremont est ouverte à 19 h 45.		
1. Désignation du Bureau : Monsieur LUTTENAUER est élu Président de séance. Le secrétariat est assuré par M. HERTH de la Sté CITYA ETIGE LOGEMENT.		
2. Commentaire sur le compte rendu des travaux réalisés et à venir, joint à la convocation (R. LUTTENAUER) Le rapport établi par M. LUTTENAUER ne fait l'objet d'aucune remarque. Les membres présents font toutefois part des demandes suivantes : - M. MULLER rappelle que les arbustes morts des haies des terrasses à la Résidence Horizon sont à remplacer et si possible par des arbustes de grande taille. M. LUTTENAUER précise que ces plantations sont prévues courant de ce trimestre et tiendra compte du souhait de M. MULLER dans la mesure du possible. - M. FROMAGEAT demande le remplacement de l'arbre endommagé devant le 3 rue des Sorbiers. Concernant la haie en rez-de-jardin de l'appartement sis 3 rue des Sorbiers occupé par M. HALM, il est convenu que la taille sera effectuée par les jardiniers. - Mme BINA : demande la réalisation du traçage des parkings suite aux travaux d'enrobé de la voie d'accès au 12 rue des Sapins. - Suite à l'observation de Mme REMOND concernant le déneigement, il est rappelé que les jardiniers ont pour priorité de déneiger les descentes des parkings puis ensuite les chemins piétonniers reliant les copropriétés. - Mme BAECHTEL signale que l'acacia devant le n° 9 impasse de la Clairière présente un danger. M. LUTTENAUER précise qu'une commande a été passée auprès de l'ONF afin de l'expertiser. Celle-ci devrait avoir lieu courant novembre. - M. BOOS signale que certains arbres penchent dangereusement dans la forêt derrière le 1 rue des Ormes.		
3. Ratification de la convention concernant la vidéo protection. Le Conseil Syndical après en avoir débattu, ratifie à l'unanimité la convention établie et signée entre la Commune de Rixheim et l'Association Syndicale du Parc d'Entremont. La mise en peinture des mâts sur le toit de l'Oisans est à vérifier. M. FROMAGEAT souhaite toutefois que le boîtier installé en haut du mât soit rendu plus discret.		

CITYA ETIGE LOGEMENT

Rédaction: Dominique Herth

Le 14 octobre 2011

4. Aménagement d'un emplacement « mobilité réduite » sur le parking rue des peupliers à l'arrière du Centre Commercial:
Le Conseil Syndical, après en avoir débattu, approuve à l'unanimité cet aménagement.

5. Courrier du Conseil Général faisant suite à l'intervention de Mme LAURO, copropriétaire au 44 rue Schweitzer, demandant l'aménagement d'une place « handicapé »:

Outre la demande de Mme LAURO, il est précisé qu'une copropriétaire habitant au 21 rue Schweitzer, Mme MERCHEZ, en a également fait la demande.
L'Association estimant qu'il s'agit d'une problématique générale étudiera le problème pour l'ensemble du Parc

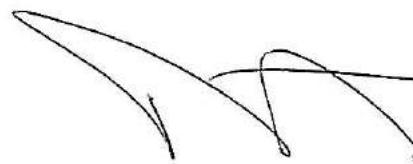
L'ordre du jour étant épuisé, plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 21 heures.

LE PRESIDENT



R.LUTTENAUER

POUR LA STE CITYA ETIGE LOGEMENT



D. HERTH